



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

SERVICE ENVIRONNEMENT RISQUES

Unité eau

Dossier suivi par : Claudine GOUZY

Tél : 05.61.02.15.82

courriel : claudine.gouzy@ariefge.gouv.fr

Motifs de la décision d'instaurer des réserves de
pêche sur certains cours d'eau ou plans d'eau du
département

(La synthèse de la consultation du public est disponible
sur le site www.ariège.gouv.fr jusqu'au 6 juin 2020)

Considérant qu'en application des dispositions du titre III du livre IV du code de l'environnement – pêche en eau douce et gestion des ressources piscicoles, le préfet institue, afin de favoriser la protection et la reproduction du poisson, des réserves de pêche où toute pêche est interdite pour une durée pouvant aller jusqu'à 5 années consécutives,

Considérant que les réserves présentées par les AAPPMA sont établies dans un cadre de protection du poisson, que ces propositions ont reçu l'aval de la fédération de l'Ariège de pêche et de protection du milieu aquatique ainsi qu'un avis favorable de la direction régionale de l'Office français de la biodiversité,

Considérant qu'aucune observation n'a été formulée lors de la consultation du public organisée du 13 février au 6 mars 2020 inclus,

S'agissant d'un acte réglementaire visant à réglementer la pratique de la pêche et à mettre en place des dispositions afin de préserver des espèces piscicoles et leur reproduction, le projet d'arrêté soumis à la consultation n'a pas à être modifié.

Le chef du service environnement risques,

signé

Jean Pierre CABARET

Siège :
10 rue des Salenques
BP 10102
09007 FOIX CEDEX
téléphone : 05 61 02 47 00
télécopie : 05 61 02 47 47

Localisation des services :
Administration générale, Aménagement-urbanisme-habitat,
Connaissance et animation territoriale, Sécurité routière.
10 rue des Salenques

Economie agricole, Environnement-risques.
1 rue Fenouillet

courriel : ddt@ariefge.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public du Lundi au Vendredi - 9h 00 / 11 h 15 - 14 h 00 / 16 h 00

Site internet : www.ariège.gouv.fr